

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mars 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Mme la Présidente salue à la tribune les Paysannes vaudoises du district de Moudon.			
	2.	Dépôts  Interpellations : (11_INT_500) Pierre-Alain Favrod, (11_INT_501) Nicolas Rochat			
RENV-CE	3.	(11_INT_499) Interpellation Stéphane Montangero - Le canton de Vaud peut-il aider à garantir l'aide à nos jeunes (et moins jeunes) au bout du fil en soutenant la prise en charge de Pro Juventute "Conseil + aide 147" ? (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(11_INT_498) Interpellation Michel Mouquin au nom du groupe radical - Nucléaire : crier avec les loups ou savoir raison garder ? (Ne souhaite pas développer)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mars 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	5.	<p>(GC 156) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil et Rapport de la commission thématique de la modernisation du parlement chargée d'examiner les objets suivants :</p> <p>- (09_INI_019) Initiative législative du Bureau du Grand Conseil rédigée en termes généraux consistant à proposer une révision partielle de la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 ainsi que de son règlement d'application du 29 mai 2007 en vertu de l'article 111 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003</p> <p>- (09_INI_021) Initiative législative rédigée en termes généraux consistant à proposer une révision partielle des articles 10, 39, 49, 50 et 76 de la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 ainsi que des articles correspondants de son règlement d'application du 29 mai 2007, en vertu de l'article 111 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (Suite 1er débat)</p> <p>(suite du 1er débat): art. 126a (nouveau) accepté. Art. 127 accepté. Art. 128 accepté. Art. 129 (suppression de l'art.) accepté. Art. 130 (suppression de l'art.) accepté. Art. 131 (suppression de l'art.) accepté. Art. 132 accepté. Art. 133 (suppression de l'art.) accepté. Art. 134 accepté. Art. 136 accepté. Art. 155 accepté. Art. 156 accepté. Art. 157 accepté. Art. 158 (suppression de l'art.) accepté. Art. 159 (suppression de l'art.) accepté. Art. 159bis (nouveau) accepté.</p> <p>(1er débat): RLGC: art. 8 (suppression de l'art.) accepté. Art. 17 accepté. Art. 20 accepté. Art. 24: amdt Jaquet-Berger à l'al. 2 lit. a accepté. Art. 24 amendé accepté. Art. 32 accepté. Art. 33 accepté. Art. 41 accepté. Art. 53 accepté. Art. 69, amdt Jean Guignard (réintroduction de l'art. abrogé) accepté. Art. 69 amendé accepté. Art. 80 accepté. Fin du 1er débat.</p>	GC	Renaud M.	
RENV-CE	6.	<p>(11_POS_245) Postulat Philippe Martinet et consorts - Pour un plan d'actions rapide conduisant à mieux utiliser l'énergie (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures)</p> <p>La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par 82 oui, 23 non et 8 abstentions.</p>			

## Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mars 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	7.	(11_MOT_132) Motion Jacques Perrin au nom du groupe radical - Nucléaire, le peuple doit voter en connaissance de cause. Une nouvelle évaluation de la situation est donc indispensable (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures)  Le renvoi de la motion au Conseil d'Etat (non), opposé au renvoi à l'examen d'une commission (oui), est accepté par 103 oui, 21 non et 5 abstentions. La motion nest ainsi renvoyée à l'examen d'une commission.			
OA	8.	(356) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Mireille Aubert concernant des analyses médicales faites dans le canton de Vaud qui pourraient être transférées à l'étranger.  Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées avec plusieurs abstentions.	DSAS.	Roulet C.	
OA	9.	(345) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à accorder la garantie de l'Etat pour des crédits hypothécaires, intervenus depuis août 2008 et à venir d'ici juin 2011, d'institutions reconnues d'utilité publique accueillant des personnes adultes en situation de handicap ou en grandes difficultés sociales(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée avec quelques abstentions. Art. 1 accepté avec quelques abstentions. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée à une large majorité des 2/3. (2ème débat): art. 1 accepté. En vote final, le projet de décret est accepté par 96 oui et 5 abstentions. Fin du 2ème débat.	DSAS.	Roulet C.	
TRAITE	10.	(10_INT_416) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Roulet sur le handicap mental : Réformer en prenant en compte les différents handicaps mentaux	DSAS.		
TRAITE	11.	(10_INT_452) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques-André Haury au sujet d'une certaine dérive totalitaire de la psychiatrie universitaire	DSAS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mars 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	12.	(10_MOT_112) Motion Frédéric Haenni et consorts demandant l'harmonisation de la loi vaudoise sur la fumée avec les pratiques des autres cantons romands permettant aux casinos les mêmes aménagements pragmatiques que ceux consentis dans les cantons de Fribourg, Jura, Genève, Valais ainsi que dans celui de Berne  Les conclusions de la majorité de la commission (prise en considération de la motion et renvoi au Conseil d'Etat) sont refusées par 61 oui, 64 non et 6 abstentions. Au vote nominal, le précédent vote est infirmé par 66 oui, 65 non et 3 abstentions.	DSAS, DEC	Haenni F. (Majorité), Apothéloz S. (Minorité)	
RENV-T	13.	(10_INT_385) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Randin au sujet du passage à la numérisation des salles de cinéma du canton	DFJC.		05/04/2011
RENV-T	14.	(10_INT_445) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot - Encore une procédure mal gérée par le DFJC?	DFJC.		05/04/2011

## Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mars 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	15.	(319) Exposé des motifs et projet de loi sur les écoles de musique et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil : - sur la motion Jean-Yves Pidoux et consorts demandant l'élaboration d'une loi sur les écoles de musique - sur le postulat Pierre Salvi demandant au Conseil d'Etat de présenter un rapport sur la politique culturelle et un projet de loi visant à reconnaître, tout en le clarifiant, le rôle de l'Etat dans la politique de formation musicale du canton - sur le postulat Xavier Koeb demandant au Conseil d'Etat d'établir des règles afin d'harmoniser les salaires et les couvertures sociales des enseignants de musique dans le canton - sur le postulat Olivier Feller au nom du groupe radical visant à stabiliser les subventions cantonales versées aux conservatoires et écoles de musique - sur le postulat Raphaël Mahaim et consorts visant à dégager des pistes pour faire aboutir les négociations avec les communes dans le cadre de l'élaboration de la loi sur les écoles de musique et Réponses du Conseil d'Etat au Grand Conseil les interpellations : - Arthur Durant et consorts concernant les écoles de musique non-membres de l'AVCEM (Association vaudoise des conservatoires et écoles de musique) - Josiane Aubert "Loi vaudoise de soutien à la formation musicale non professionnelle : faudra-t-il attendre les calendes grecques ?" sur l'interpellation Jean-Marie Surer au nom du centre-droite vaudois "La loi sur les écoles de musique : quels moyens pour sortir de l'impasse ?" sur la pétition "Réajustement de la subvention cantonale pour les écoles de musique" (1er débat)	DFJC.	Bernhard M.	05/04/2011
RENV-T	16.	(10_INT_441) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Prend-on les maîtres d'apprentissage pour des ignares ?	DFJC.		05/04/2011
RENV-T	17.	(10_INT_417) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts demandant au Conseil d'Etat quelles mesures il entend prendre pour revaloriser la profession d'enseignant pour faire face à une pénurie galopante	DFJC.		05/04/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mars 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	18.	(10_INT_456) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Des jeunes étrangers allophones écartés de la fin de scolarité : une bombe à retardement ?	DFJC.		05/04/2011
RENV-T	19.	(10_INT_432) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc Olivier Buffat au nom du groupe radical - Départ de la collection Planque: quelles conséquences pour le projet de Musée cantonal des Beaux-Arts dans la halle des locomotives CFF à Lausanne?	DFJC.		05/04/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :